



Réf : MR-DB/OB-ELUS-2024-054

**A l'attention des Président(e)s et  
représentant(e)s légaux des structures  
affiliées**

Champigny-sur-Marne, le 29 octobre 2024

**Objet : Convocation à l'assemblée générale électorale de la FFHM**

Mesdames, Messieurs les Président(e)s et représentant(e)s légaux,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à l'assemblée générale électorale de la FFHM qui se tiendra :

**Samedi 23 novembre 2024 à 10h30** (*fuseau horaire : heure de Paris*)

**Par visioconférence**

**La salle d'attente sera ouverte à partir de 08h45**

***L'accès à la réunion en visioconférence sera impossible à tout participant qui se connectera après l'heure de début de l'assemblée générale électorale, soit après 10h30.***

**Ordre du jour de l'assemblée générale électorale :**

1. Ouverture de la réunion par le Président de la Commission de surveillance des opérations électorales
2. Présentation du fonctionnement du vote électronique et tests à distance
3. Présentation des listes par le Président de la Commission de surveillance des opérations électorales
4. Election des membres du Comité directeur  
**Pause de vingt minutes pour la réunion du Comité directeur nouvellement élu par visioconférence**
5. Election du Président
6. Clôture de la réunion par le Président de la Commission de surveillance des opérations électorales
7. Allocution du Président élu de la FFHM

Les listes candidates au Comité directeur ainsi que les projets sportifs sont disponibles sur le site fédéral [www.ffhaltero.fr](http://www.ffhaltero.fr) rubrique « La Fédération - Organisation fédérale » puis « L'assemblée générale électorale ».

.../...

Nous vous informons que la réunion se fera par l'outil de visioconférence ZOOM et les votes se feront à distance grâce au prestataire externe LENI.

Pour cela, chaque Président ou représentant de club ayant dûment retourné son bulletin de participation dans les délais impartis recevra un mail des services de la FFHM, à l'adresse mail fourni sur ledit bulletin, lui donnant le lien pour accéder à la conférence ainsi que le détail de la procédure.

De plus, chaque Président ou représentant de club disposant du droit de vote recevra, en outre, un mail sur son adresse mail de la société LENI lui donnant ses identifiants et son mot de passe afin d'accéder à la procédure de vote électronique.

Il est par conséquent indispensable pour chaque club de nous retourner obligatoirement le **bulletin de participation** joint à la présente convocation, dûment complété, notamment en ce qui concerne l'adresse mail du représentant, avant le **lundi 18 novembre 2024** en courrier prioritaire par voie postale (le cachet de la poste faisant foi), ou avant le **mercredi 20 novembre 2024** par mail à [contact@ffhaltero.fr](mailto:contact@ffhaltero.fr). Les coordonnées mails transmises seront celles adressées à notre prestataire et nous vous remercions de vous assurer de leur bonne fonctionnalité et de leur exactitude.

Pour la bonne marche de cette assemblée, il est indispensable que chaque représentant de club dispose d'un matériel requis ainsi que d'une connexion internet haut débit.

Pour toute question ou information pratique concernant le déroulement de cette assemblée, merci d'adresser un mail à l'adresse suivante : [contact@ffhaltero.fr](mailto:contact@ffhaltero.fr)

Comptant sur votre diligence et vous remerciant vivement par avance, nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs les Président(e)s et représentant(e)s légaux, l'assurance de nos salutations sportives les meilleures.



**Michel RAYNAUD**  
Président de la FFHM



**David BOSSIAN**  
Secrétaire général de la FFHM

Pièce-jointe :  
Bulletin de participation